

Les dons d'organes



Créée il y a un an seulement à Montpellier, l'Association française des familles pour les dons d'organes (AFFDO) profite du rendez-vous pour sensibiliser le public à cette cause sociale importante (hall d'accueil nord).

« Aujourd'hui, en France, le besoin en dons d'organes concerne environ 3 000 personnes. Or, nous recensons seulement 1 500 prélèvements effectifs. Il ne faut pas oublier qu'un prélèvement sur quelqu'un venant de décéder doit obligatoirement être accompagné du témoignage d'un proche ou de la famille. Sans quoi celui-ci ne pourra être autorisé. Toute notre action consiste donc à encourager les personnes qui acceptent de donner un ou plusieurs organes, à leur décès, à le dire clairement autour d'elles », explique Armand Siboni, président de l'AFFDO.